

Gérard,

Tu me prêtes des propos que je n'ai pas tenus ...à propos des cabanes ...je me suis située comme désireuse de corriger l'injustice créée par la situation de ces bâtis non légaux vis à vis de la taxe d'ordures ménagères depuis notre adhésion à l'agglo d'Alès qui a entraîné la suppression de la redevance d'ordures ménagères facturée à tous les habitants. J'ai obtenu du conseil municipal et du service des Impôts fonciers une réunion aux fins que soient facturés à tous les propriétaires de terrains où sont construites des cabanes une taxe foncière pour ces bâtis ...

Je n'ai jamais dit que nous avons fermé les yeux sur cette réalité qui a d'ailleurs fait débat à plusieurs reprises en conseil municipal et où des décisions ont été prises et des positions clarifiées à savoir : pas de procès verbaux visant à la destruction de bâtis habités par des personnes déclarées comme habitant de la commune à la mairie, interdiction de constructions nouvelles illégales et procès verbaux en vue de destruction des constructions en cours et des cabanes non habitées et abandonnées ...

Je suis surprise de constater que nous ne pouvons plus accéder sur ton site au compte rendu de la première réunion qui relatait mon intervention au cours de la quelle j'indiquais ce qui a pêché au cours du dernier mandat (communication insuffisante , travail d'équipe entravé par les absences des élus qui n'ont pas démissionné pour autant ce qui aurait permis de nouvelles élections partielles que je souhaitais ...) ,ce que j'espérais pour ce nouveau mandat: une réelle équipe de travail, un partage des responsabilités effectif grâce à l'implication de chaque élu, un investissement de chacun pour une meilleur communication envers tous les habitants , un retour à tous de ce qui se vit et se décide ou se travaille dans les commissions de l'Agglo ou autres lieux comme les syndicats où la commune est représentée par un élu....

J'ai aussi indiqué ce jour là les différents problèmes que le nouveau conseil municipal aura à traiter : embauche d'une nouvelle secrétaire de mairie avec fiche de poste à compléter (éx: aide des personnes pour démarches administratives par internet...) , la maison RIGAL (pour quoi ? comment ? pour qui ? par qui ? etc...) entretien des voies communales et réfection de murs , poursuite de l'amélioration des réseaux internet et téléphonies et contacts avec la Sté Altice/SFR, WI-Gard pour que les habitations de la commune soient toutes reliées à un réseau internet et de téléphonie, contacts avec le SMEG pour mise en discrétion des fils électriques aux Allègres, poursuite des économies d'énergie sur le budget de la commune , le problèmes de la route des moines, fusion de communes pour pouvoir présenter à l'agglomération d'Alès des projets communs à plusieurs communes et avoir plus de poids...etc...

Je continue de penser qu'un seul site internet pour Bonnevaux, avec une

mutualisation des compétences et une charte d'intervention respectant la diversité des opinions, inclues bien sûr celles qui ne sont pas partagées par tous ou qui se situent en opposition avec le conseil municipal , contribuerait à une meilleure communication , à de meilleures relations interpersonnelles et donc une meilleure ambiance dans la commune ...

J'ai exprimé clairement mon souhait que des commissions extra-municipales puissent avoir lieu à savoir commission de travail et de réflexion pouvant déboucher sur un projet à présenter au conseil municipal...comme je l'avais toujours souhaité dès 2014 je pense qu'il faut un minimum de 2 élus et un nombre limité de non élus qui s'inscrivent en début de mandat ou demande explicitement à intégrer une commission en cours de mandat ...à ne pas confondre avec les réunions publiques ouvertes à tous...

Voici , je tenais à rectifier quelque peu tes écrits qui ont déformé mes dires et exprimer clairement ma pensée,

Marie Cécile CHANDESRI
Les Alègres 30450 BONNEVAUX
0615464768 ou 0972451806